



CONSEIL INTERCOMMUNAL DE REGION DE NYON

Extrait du procès-verbal de la séance du 14 juin 2023 à 20h00

Salle communale de Bursins

1. Préavis 23-2023 DISREN Demande de crédit de CHF 75'273 pour le réaménagement du chemin des Rojalets à Coppet en faveur des modes doux et des bus

Préavis N° 23-2023 vote reporté

2. Préavis 24-2023 Mise en place d'un fonds régional pour une mobilité collective et innovante

Le préavis N° 24-2023 est adopté par 120 oui, 5 non et 1 abstention

3. Préavis 25-2023 Compte 2022

Le préavis N° 25-2023 est adopté par 125 oui, 0 non et 1 abstention

4. Rapport de gestion 2022

Le rapport de gestion 2022 est adopté par 123 oui, 0 non et 1 abstention

5. Réponse du Comité de direction au postulat de Vincent Moret et consorts déposés le 23 juin 2022

La réponse du Comité de direction au postulat de Vincent Moret et consorts est adopté par 112 oui, 1 non et 10 abstentions

6. M. Olivier Riesen, Nyon, a été nommé membre au Comité de Direction
7. M Christian Hay, Rolle, Mme Nicole Ricci, Eysins, M. Richard Grahn, Givrins, et M. Vadim Rochat, Nyon, sont nommés membres à la Commission de gestion
8. Nominations du Bureau :
 - a) Présidente : Amélie Cherbuin, Coppet
 - b) Vice-Présidents : M. Damien Richard, Longirod
 - c) Scrutateurs : Mme Maude Feignoux, Burtigny et Mme Véronique Vilaine, Gland
 - d) Scrutateurs suppléants : M. David Jaquet Saint-George et M. Philippe Esseiva, Arzier-Le-Muids

La demande de référendum doit être annoncée par écrit au Préfet du District de Nyon, accompagnée d'un exemplaire des listes de signatures, sous la signature d'au moins sept électeurs constituant le comité, dans un délai de 10 jours qui suivent la publication dans la Feuille des avis officiels ou à l'affichage aux piliers publics.

La Présidente :
A. Cherbuin

La Secrétaire :
M. Bardel